

# POUR LE MONDE D'APRÈS LA LUTTE CONTINUE !

Toutes les infos également sur [www.mairie-villetaneuse.fr](http://www.mairie-villetaneuse.fr)

# Villetaneuse

ÉDITION SPÉCIALE

# #114

19 mai 2020  
Nouvelle formule

Suivez-nous sur Facebook [facebook/mairie.villetaneuse](https://www.facebook.com/mairie.villetaneuse), et sur Twitter [@villetaneuse](https://twitter.com/villetaneuse)



## Aujourd'hui et demain, avec vous, malgré tout !

«**C**hère.s Villetaneusiennes,  
En ces moments difficiles  
pour nombre d'entre vous,  
je tenais tout d'abord à  
présenter mes plus sincères  
condoléances aux familles endeuillées, j'ai  
une pensée particulière pour tous ceux qui  
ont perdu un être cher. Je sais combien  
aussi les familles déjà en difficulté ont  
été encore plus fragilisées durant cette  
période de confinement. C'est un véritable  
traumatisme pour toutes et tous.  
Dernière parole en direction de tous les  
habitant-e.s en tant que Maire, je souhaitais  
revenir sur cette période singulière où  
je me suis faite un point d'honneur de  
vous accompagner du mieux que nous  
puissions. Nous n'avons pas failli et je tiens  
à remercier chaleureusement les personnels  
communaux et les élus de ma majorité qui  
ont œuvré en ce sens. Je tiens à remercier  
tous les bénévoles ainsi que les associations  
qui se sont investies et continuent à  
s'invertir sans compter. Ce dernier  
journal de mon mandat a pour vocation  
de retracer cette période si particulière de  
confinement que nous venons de vivre.  
Villetaneuse est une ville profondément  
solidaire, elle est à l'image de cette belle  
place « place des partages » qui raconte et  
s'anime à l'image de ce que nous sommes :  
des femmes et des hommes « ordinaires » qui  
venons d'ici et d'ailleurs. Des femmes et des

hommes pour la plupart victimes historiques  
d'un système économique qui puise ses  
racines dans le colonialisme et l'impérialisme  
et qui aspirent à des « jours heureux ».  
Durant ces deux mandats, nous avons  
ensemble construit de belles choses, de  
belles actions en direction de tous les publics  
du plus petit au plus grand, au plus âgé.  
Notre ville s'est embellie, apaisée et a été  
parfois même enviée par son évolution si  
positive. L'arrivée des nouvelles lignes T8  
et T11 l'a transcendée. Les services publics  
en sont sortis renforcés, de la création  
de la Maison de la Petite Enfance, en  
passant par le Point Information Jeunesse,  
aux familles avec le centre socioculturel,  
aux sportifs au stade Bernard-Lama, au  
tremplin, équipement culturel transitoire, et  
d'autres équipements encore créés durant  
mes mandats. L'université est devenue  
enfin un partenaire et une alliée nous  
faisant grandir de parts et d'autres.  
Cela n'a pas, hélas, suffi pour gagner toute  
votre confiance. Les difficultés sociales,  
sacrifiant tout particulièrement notre  
jeunesse alors même que je n'ai eu de cesse  
de dénoncer et de tenter de mobiliser,  
auront troublé la donne. Les « sans » aussi ont  
tant besoin de solutions que les sirènes des  
promesses l'auront pour certains remportés  
sur la prise de conscience. C'est ajouté à  
cela des élections qui se sont tenues dans  
un contexte inédit de pandémie, empêchant

bon nombre d'entre vous de se déplacer  
jusqu'aux urnes. Avec 8 voix manquantes  
pour un 2<sup>e</sup> tour, que 41,92% de participation,  
la nouvelle équipe tire sa légitimité avec  
1215 voix pour 13700 habitants.  
Cependant, je suis une républicaine. Depuis  
le 15 mars, j'ai limité mes décisions aux  
affaires courantes et à la gestion de la  
crise sanitaire. J'ai transmis toutes les  
décisions prises en ce sens notamment  
par l'envoi régulier du plan de continuité  
d'activité à chaque mise à jour. L'intérêt  
général a toujours été ma ligne de  
conduite et le restera jusqu'au bout. Je  
laisserai une ville bien gérée, avec des  
finances saines à mes successeurs.  
J'ai demandé aux services de porter à  
connaissance les dossiers nécessaires  
pour préparer la succession pour la  
future équipe. Le conseil municipal  
d'installation se tiendra à huis clos  
conformément aux préconisations sanitaires  
vraisemblablement le mercredi 27 mai.  
C'est la tête haute, digne et fière de tout  
ce que j'ai pu accomplir en responsabilité  
de Maire que je reste résolument tournée  
vers l'avenir. Sachez que d'une manière  
ou d'une autre je continuerai d'écrire  
l'histoire de Villetaneuse avec vous :  
résistances ! Le combat continue.»

**Carinne Juste**  
Maire de Villetaneuse, le 14 mai 2020



# La continuité des services publics GARANTIE



Alors que la loi d'urgence sanitaire a été votée par l'Assemblée nationale dimanche 22 mars, une cellule de crise s'est réunie autour de Carinne Juste pour assurer la continuité des services publics fondamentaux pour les Villetaneusiens. En tant que responsable de l'administration et dans le respect de la loi d'urgence votée à l'Assemblée nationale, Carinne Juste a conservé son mandat avec un report des conseils municipaux jusqu'à la fin du mois de mai après consultation du comité national scientifique. Pendant cette période qui court encore actuellement, Madame la Maire est la garante de la continuité des services pour faire face à l'urgence, dans le respect des règles de droit.

**A**fin de limiter la propagation de la pandémie de coronavirus et conformément aux directives nationales, la Ville a mis en place des aménagements et/ou fermetures de services, tout en préservant la continuité des fondamentaux du service public. Ainsi, jusqu'au 11 mai, date du déconfinement souhaitée par le gouvernement, tous les équipements municipaux sont demeurés fermés au public. Aujourd'hui, la Ville réouvre progressivement certains sites en veillant à ce que les préconisations sanitaires soient très strictement observées (voir notre article sur le déconfinement en page 11).

• **Depuis le 16 mars**, l'Hôtel de ville est demeuré ouvert en semaine sur les matinées. **Une permanence continue d'être assurée pour le service Etat-civil le matin de 9h à 12h du Lundi au vendredi** (fermé le samedi) uniquement pour :

- les déclarations de naissances
- les déclarations de décès et autorisations funéraires

- les remises des CNI et passeports sont annulées, sauf pour une urgence. Elles se feront ultérieurement. Par ailleurs, les mariages sont suspendus : il n'y a désormais pas de cérémonies prévues avant juillet.

• **Le CCAS (centre communal d'action sociale)** est resté à disposition des habitants au moyen d'une **astreinte téléphonique au 06 03 98 43 32 ou au 06 03 98 76 94** et continue de recevoir le public que sur rendez-vous les mardis et vendredis matins. Le CCAS gère notamment le suivi des courriers des personnes domiciliées et la mise en place d'aides alimentaires d'urgence. Il active au besoin, également, les recherches d'hébergement pour les sans domiciles fixes auprès du 115 et de la Préfecture. À noter : Le service social départemental est par ailleurs fermé au public depuis le 16 mars (le numéro de la circonscription renvoie sur un secrétariat) et n'a pas repris ses activités.

• **La Régie centrale** était fermée mais les prélèvements du mois de mars concernant le paiement des services du mois de février ont été maintenus. La facturation des mois

de mars à avril 2020 est reportée dans les 15 jours qui suivront la fin du confinement. Les prestations non assurées ne feront pas l'objet de facturation.



de mars au 18 mai. Depuis le 4 mai, devant la précarisation accrue d'une partie de la population, et afin de mieux accompagner les personnes en difficultés sociales, des agents de la Régie centrale sont présents tous les matins pour traiter leurs demandes.

• La Ville a souhaité **amplifier la dynamique solidaire et l'étendre** (voir notre article page suivante), en accompagnant et en soutenant toutes les volontés qui se font jour, dans l'aide aux plus précaires (associations et habitants bénévoles...).

• **Concernant les seniors**, le portage des repas à domicile a été maintenu (40 repas quotidiens) ainsi que le service d'aide à domicile pour les personnes isolées ou en perte d'autonomie. Le lien social est mis à mal par le confinement, aussi la ville a mis en place un dispositif exceptionnel

téléphone ou par visio. Par ailleurs, l'équipe a engagé un travail quotidien sur des actions à mener pour pallier la fracture numérique, qui peut produire une

prise, a été garanti par le service Enfance pour assurer l'accueil pré et postscolaire et un accueil du mercredi dans l'école Anne-Frank.

• **La Maison de la Petite Enfance Pierrette-Petitot (MPE)** a fermé ses portes le vendredi 13 mars. Toutefois, **la ville a mis en place à l'espace du Multi-accueil un planning d'astreintes** afin d'accueillir les enfants des professionnels du secteur sanitaire et médico-social pendant la durée de confinement.

• **Le service Tranquillité publique et accès aux droits**, a continué d'assurer un accueil téléphonique depuis le 23 avril, les lundis et jeudis, au 01 85 57 39 21. Les ASVP ont été notamment mobilisés pour permettre la réouverture de la poste, suite à l'intervention de Madame le Maire, ou encore pour assurer la distribution alimentaire du Secours populaire. Les médiateurs ont alterné leurs missions entre appui aux ASVP et le traitement par téléphone des conflits de voisinage (06 29 38 64 68). Enfin, le service assure la sécurisation et le filtrage à l'entrée de l'hôtel de ville.

• **Le service Culturel a mis en place un enseignement artistique pédagogique personnalisé à distance**, via les outils numériques. Les enseignants du CICA proposent aux élèves plusieurs modalités de suivi par téléphone, mail et vidéoconférence. Il s'agit d'un dispositif exceptionnel n'ayant aucune vocation à perdurer au-delà de la crise sanitaire.

• **Les services communautaires ont maintenu leurs activités** pour l'ensemble de leur champ d'intervention sur la voie publique : propreté, voirie, parcs et jardins. Les parcs, squares et aires de jeux de la commune ont été fermés au public dès la mise en place du confinement. Leur réouverture sera fonction des préconisations préfectorales. Enfin, Plaine Commune a mis en place, dans les rues les plus utilisées, des opérations de lavage avec un désinfectant biodégradable et sans effet sur l'environnement

• **Pour les questions d'aménagement, le service Urbanisme vous répond au 01 71 86 36 99**, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30, pour les demandes qui concernent les procédures en cours. ●

d'appel en direction des habitants les plus isolés, notamment les seniors. Des agents municipaux appellent régulièrement ceux dont les numéros sont répertoriés par le Pôle senior, via le plan Canicule, pour rompre l'isolement et s'enquérir de leurs besoins.

Par ailleurs, **un accueil téléphonique est maintenu au Pôle senior au 01 85 57 39 03, 3904 et 3905**.

• **En va de même pour les familles isolées** suivies par le **Programme de Réussite Educative**. Une attention particulière est ainsi portée auprès des familles monoparentales. Dès le 30 mars, la psychologue du PRE a repris les consultations pour les familles déjà accompagnées, par

rupture pédagogique et un décrochage scolaire, chez les enfants ou adolescents. Des actions individualisées ont été mises en place, telles que l'impression des supports pédagogiques pour les familles n'ayant pas de matériel informatique, la mise en relation des familles avec l'AFEV (Association de la fondation étudiante pour la ville), ou encore des permanences assurées par les enseignants dans certaines écoles. La continuité scolaire pour les enfants dont les parents exercent un métier en tension durant cette crise sanitaire, et pour ceux qui n'ont aucune solution de garde a été maintenue. Pour ce qui concerne les agents municipaux travaillant dans les écoles, chaque jour l'Education Nationale fait connaître au service enseignement les besoins d'accueil d'enfants pour le lendemain. Un service minimum, restauration com-

d'installation n'a pas pu être organisé. Le déconfinement ayant commencé, le nouveau Conseil devrait se mettre en place prochainement. Une fois en responsabilité, nous savons que nous devons faire face à de nombreux défis, notamment l'ouverture des écoles, la propreté de la ville... et bien d'autres encore. D'ici là, nous appelons à la vigilance et à respecter les gestes barrières dans l'intérêt de tous. Dieunor Excellent

# Villetaneuse confinée, VILLETANEUSE SOLIDAIRE !



Le confinement, dans son application la plus rudimentaire, est une réclusion qui aggrave inévitablement et lourdement les inégalités sociales. La fragilisation accrue des situations sociales, individuelles et collectives, qu'emporte le confinement nécessite alors, et plus que jamais, altruisme et solidarité. Villetaneuse est une ville solidaire et les associations et les habitants bénévoles n'ont pas manqué de se mobiliser dès les premiers jours de la crise sanitaire.



Tenir le rythme : lors de ses permanences hebdomadaires, le Secours Populaire français remet environ 70 colis alimentaires, auxquels vont s'ajouter 50 familles orientées par les services de la ville. L'association Jesse, elle, livre 25 colis à domicile. Pour lancer ce circuit de distribution environ 200 familles ont été appelées par le CCAS et le PRE et 50 ont été identifiées.



**L**a municipalité a inscrit sa mission de service public local en soutien par la mise en place d'un dispositif de veille sociale en direction des plus vulnérables : seniors ; personnes isolées ; fragilisées... C'est ainsi que jour après jour, la ville coordonne la démarche d'entraide entre les personnes qui ont besoin d'aide et celles qui veulent aider. Elle met également à la disposition des associations un appui logistique et des moyens de subsistance à distribuer.

## Associations et habitants solidaires

Présent depuis plus de 20 ans sur la commune, le Secours populaire français, est toute l'année au plus près des familles les plus fragiles avec son réseau de bénévoles-habitants. « Nous avons identifié 70 familles, représentant à peu près 370 personnes, ayant des difficultés de subsistance » indique Madame Phénix, main à tout faire de l'antenne locale depuis 1997. Sur la base de ce constat et depuis le début de la crise, l'association calibre les besoins journaliers des familles et propose une mise à disposition de produits (colis alimentaires, produits d'hygiène). Depuis le début du confinement, ce sont plus d'une dizaine d'associations qui, quotidiennement, s'investissent dans des interventions au service des autres, (solidarité en ligne, sport à la maison, accompagnement scolaire, courses, ...).

« On touche une partie de Villetaneuse mais il y a encore des personnes dans le besoin qui ne se sont pas encore manifestées » indique Amadou Diallo, 35 ans, président de l'association JESSE qui est venue compléter le dispositif autour du Secours populaire. « C'est la première fois que nous travaillons avec l'association et vraiment ils nous rendent un sacré service ! » se félicite Haja Charrad, 46 ans, bénévole depuis 2007 au Secours Populaire. Pour saluer ce travail d'entraide et de maintien des liens sociaux, Ma-

dame la Maire a envoyé un courrier à toutes les présidences d'association. Elle souhaitait également les informer de l'appui indéfectible de la Ville en termes de ressources et de soutien logistique. Ainsi et notamment, la Ville a contacté son service public de restauration (le Siresco) pour élaborer des colis-type de subsistance (pâtes, riz, farine, sucre, huile, thon, café, fromage, lait) : 30 colis seront livrés au Secours populaire chaque semaine. Enfin, elle a fait appel à leur vigilance pour que toutes continuent de s'inscrire dans une nécessaire cohérence et prudence d'action durant leurs initiatives solidaires. Dans le même temps, très vite, sur toute la ville des initiatives individuelles se sont faites jour. Démarquant sur les réseaux sociaux, des Villetaneusiens se sont mobilisés ici pour faire des courses, là pour récupérer des médicaments à la

## « A côté d'eux nous constituerons et amplifierons ainsi cette chaîne solidaire dont ils sont les maillons forts »

après une première étape de maintien de l'activité municipale sur les missions prioritaires au service de tous, j'ai pu, dès le 20 mars déclencher le travail de solidarité en direction de nos anciens et ensuite accompagner les bonnes volontés dans l'aide à nos concitoyens les plus précaires. C'est dans ce cadre que je tiens à saluer le rapprochement entre le Secours populaire et les bonnes volontés qui va permettre d'améliorer la distribution des colis alimentaires auprès des plus précaires. La ville quant à elle va soutenir avec ses moyens cette initiative en mobilisant ses ressources pour fournir des denrées. J'invite chacune et chacun qui souhaite participer à cette démarche et aider les autres à se faire connaître par le site ou en téléphonant à la permanence du CCAS ou en se rapprochant du Secours populaire.

Dès hier, les services de la ville ont déclenché une démarche envers tous ceux que ce dispositif peut aider, et j'invite également chacune et chacun à s'en faire le relais. Ainsi le Secours populaire pourra t'il maintenir avec l'aide de ces bénévoles l'accueil dans son antenne de Villetaneuse, au 1 rue Auguste-Blanqui, les mardis et vendredis, de 9h30 à 12h, pour assurer au mieux les aides alimentaires et vestimentaires. A côté d'eux nous constituerons et amplifierons ainsi cette chaîne solidaire dont ils sont les maillons forts. Je salue l'esprit de responsabilité des villetaneusiens qui restent confinés à la maison et j'ai une pensée particulière pour les familles endeuillées. Bien à vous dans ces moments difficiles. »

Carinne Juste, Maire de Villetaneuse, le 3 avril 2020.



« **L**e travail contre la pandémie se poursuit avec en première ligne les soignants. Le confinement est de mise et son respect est la clé de réussite pour endiguer la pandémie. Il est de la responsabilité de l'Etat et donc du Préfet de coordonner toutes les mesures et actions menées par les services publics. C'est pourquoi le préfet de Seine-Saint-Denis réunit en audio conférence tous les Maires et élus du département chaque mardi soir afin de faire un point de situation à l'échelle du département. Pour ce qui concerne notre ville

Secours Populaire, le cas échéant, selon l'examen des situations qui est fait. Il active au besoin, également, recherches d'hébergement pour les sans domiciles fixes auprès du 115 et de la Préfecture.

• **Le Pôle Seniors** assure également un accueil téléphonique au 01 85 57 39 03, 3904 et 3905. À la résidence des Pivoines, les repas portages sont maintenus (40 repas quotidiens en moyenne). Concernant le service d'aide à domicile, les plannings des agents ont été réaménagés en fonction du degré d'autonomie des bénéficiaires.

Par ailleurs, en prenant appui sur la liste répertoriée dans le cadre de la cellule de veille du Plan Canicule, des agents municipaux appellent régulièrement les habitants, pour rompre l'isolement et s'enquérir de leurs besoins. Des réponses individualisées pourront être apportées à chacun.

• **Le Programme de Réussite Educative (PRE)** porte, lui, une attention particulière aux familles monoparentales. Par ailleurs, la psychologue du PRE a repris depuis le 30 mars ses consultations pour les familles déjà accompagnées, par téléphone ou visio. Enfin, l'équipe réfléchit aussi à des actions à mener pour pallier la fracture numérique qui peut produire une rupture pédagogique et un décrochage scolaire chez les enfants ou adolescents.

S'ajoute à cette chaîne de solidarité, le travail essentiel et réalisé quotidiennement par les agents des services communautaires de la propreté, de la voirie et des parcs et jardins. A noter qu'ils ont débuté des opérations de désinfection des axes principaux (et mobiliers urbains) de toutes les villes de Plaine Commune. Enfin, n'oublions pas les agents des médiathèques qui sélectionnent des ressources numériques (travail scolaire, loisirs, apprentissage des langues...) qui sont à votre disposition sur le réseau Médi@tic pour rendre moins monotones nos journées confinées ! ● **David Pichevin & Erwann Quéré**

## EXPRESSION DES GROUPES AU CONSEIL MUNICIPAL

« **ÉLUS COMMUNISTES ET RÉPUBLICAINS** »  
Drôle d'époque  
Vu notre bilan et de belles perspectives, il est légitime d'être profondément déçu de ne pouvoir poursuivre. Toute notre gratitude va à l'égard de ceux qui malgré les circonstances ont fait l'effort de venir voter pour nous. Le gouvernement a fait preuve d'irresponsabilité en nous poussant à aller voter tout en déclarant l'état d'urgence sanitaire.

Nos convictions républicaines ont été utilisées pour nous soumettre. Le comble, c'est que l'on nous a demandé d'assumer la suite des décisions du président Macron, narcissique et irresponsable, pendant que notre adversaire joue la victime. Nous avons pris le parti de servir nos concitoyens. Soyez assurés que nous comptons bien résister et défendre les intérêts des Villetaneusiens-ne-s jusqu'au bout.  
Eugène Sourdir

« **VILLETANEUSE AUTREMENT** »  
Chères Villetaneusiennes, chers Villetaneusiens,  
Pendant 8 semaines, nous avons été confinés en raison de la crise sanitaire. Nous avons une pensée pour ceux qui ont perdu des proches, ceux qui sont hospitalisés, le personnel soignant et ceux qui, durant cette période, ont su faire preuve de solidarité. Malgré notre victoire aux élections municipales, le conseil municipal



# Associations toujours ACTIVES ET SOLIDAIRES



Nous l'avons vu, le confinement n'a jamais eu raison des actions citoyennes à Villetaneuse, et encore moins des initiatives associatives. Au contraire, durant cette période si particulière, le monde associatif est toujours debout, solidaire qui s'adapte aux contraintes, maintient ses activités et propose même de nouveaux services pour palier les besoins des habitants et des abeilles !...

## L'ASSOCIATION DE LA FONDATION ÉTUDIANTIALE POUR LA VILLE (AFEV 93)

Cette association lutte contre les inégalités et la relégation dans les quartiers en créant, à côté des politiques publiques, des espaces d'engagement citoyen pour les jeunes, en général (élèves et étudiants). Sur Villetaneuse, elle est implantée à l'Université Sorbonne Paris-Nord et a maintenu le lien avec ses 20 bénévoles volontaires pour des missions à distance. Le trait d'union avec les enfants, les jeunes et les familles via les réseaux sociaux et le téléphone sont conservés. Notamment, l'accompagnement et le soutien scolaire se poursuivent à distance pour éviter la rupture pédagogique et tout décrochage scolaire en lien étroit avec l'équipe du PRE (Programme Réussite Educative) en mairie.  
Contact : Yasmina AHAMED  
Chargée du développement local pour l'AFEV  
Antenne Villetaneuse  
99 Avenue Jean Baptiste Clément  
93430 Villetaneuse  
tél. 06 86 49 40 72

Les services municipaux de la ville et ceux du bailleur en tant que facilitatrice.  
CLPPMVA  
10 rue Pablo Neruda, 93430 Villetaneuse  
Contact : Madame Rose DJOB (Présidente)  
Tél : 01 48 27 74 61

## FEMMES SOLIDAIRES

Partenaire central du « Réseau villetaneusien contre les violences faites aux femmes », l'association s'est réorganisée pour poursuivre ses actions de solidarité envers les femmes victimes de violences. Les permanences dans les divers lieux d'accueil du mouvement ne peuvent plus être assurées, mais il est toujours possible de les joindre par téléphone, SMS ou courriel. Il est également possible de signaler les violences sur le site : <https://arretonslesviolences.gouv.fr>  
Femmes solidaires  
Tél. 09 71 47 83 04  
Courriel : femmes.solidaires93@wanadoo.fr

## MOUVEMENT CONTRE LE RACISME ET POUR L'AMITIÉ ENTRE LES PEUPLES (MRAP)

L'association continue d'informer sur toutes les démarches liées aux séjours des étrangers au travers de son site. Par ailleurs, ils accompagnent et informent sur tous des dispositifs engagés suite à la pandémie et à la mise en place du confinement.  
Comité local de Villetaneuse  
Tél. 01 85 57 39 85  
Courriel : [mrappvilletaneuse@gmail.com](mailto:mrappvilletaneuse@gmail.com)  
<https://mrapp.fr/>

## RÉGIE DE PROXIMITÉ DE VILLETANEUSE

Association et entreprise, la Régie de proximité est aussi et surtout un outil, qui a deux objectifs : l'insertion professionnelle et la mise à disposition des habitants d'un outil qui œuvre pour le cadre de vie. Depuis le début de la crise sanitaire, la Régie est présente pour la gestion des ordures ménagères et le maintien de la propreté auprès de certains bailleurs.  
Régie de proximité de Villetaneuse  
50 rue Roger Salengro 93430 Villetaneuse  
Mobile : 06 43 69 55 08  
Email : [regiedevilletaneuse@gmail.com](mailto:regiedevilletaneuse@gmail.com)

## SONINKARA

L'association possède une radio qui diffuse des informations en Île-de-France et au-delà des frontières. Depuis le confinement, elle réadapte sa programmation avec des cours de soutien scolaire et des cours en langue soninké, des diffusions d'informations liées au COVID 19 (gestes et pratiques), des informations liées aux démarches administratives. Par ailleurs, elle propose une programmation musicale et des interactivités téléphoniques pour maintenir le lien social.  
Contacts : Abdoulaye Dabo et Fatoumata Wague  
<http://www.soninkara.com/>

## UNION NATIONALE DES RETRAITÉS ET DES PERSONNES AGÉES (UNRPA)

L'association a suspendu ses activités depuis l'annonce du confinement, toutefois elle effectue des appels réguliers en direction de tous ses adhérents pour connaître leurs besoins, s'ils sont accompagnés par la famille ou bien encore malades. Ils sont en lien quotidien avec les services sociaux de la ville dont le pôle senior en cas de besoins.  
Contact : Monsieur Abdelkader Bekli (Président)  
Tél : 06 60 61 11 55  
Courriel : [boige.evelyne@free.fr](mailto:boige.evelyne@free.fr)  
[www.unrpa.com/](http://www.unrpa.com/)

## LES SAVOIR-FAIRE DE VILLETANEUSE

Dès la fin du mois de mars, l'association est au centre d'un dispositif de production de masques dits « alternatifs ». Avec 15 couturières, les associations Miroir et Villet'azami et une quarantaine d'habitants bénévoles, elle centralise la confection de masques selon les modèles de l'AFNOR et les distribue auprès des habitants avec l'aide de la municipalité. Si des habitants, férus de couture, veulent participer à la solidarité, ils peuvent recevoir en prêt une machine à coudre et un nombre de pièces déjà taillées à assembler.  
Contact : Antoinette EDOH (Présidente)  
Mobile : 06 44 92 28 80

## ASSOCIATION VILLET'AMAP

L'Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne (AMAP) de Villetaneuse continue la distribution des fruits et légumes bios tous les mercredis de 17h à 19h, 11 place de l'Hôtel de ville, en mettant en place un dispositif de sécurité dans le plus strict respect des gestes et barrières.  
Contact : Alice Forge  
Tél : 06.07.80.12.63  
Courriel : [villetamap@gmail.com](mailto:villetamap@gmail.com)  
Site web : Facebook : Villet'amap.

## ASSOCIATION VILLETAZAMI

En plus de participer à la confection de masques « alternatifs » avec les Savoir-faire et l'association Miroir, l'association poursuit ses animations, notamment culinaires via les réseaux sociaux (What's app). Elle est également en lien avec l'Amap de Villetaneuse et des fermiers de l'université. Penda Joubrael (présidente)  
Tél. 06 17 58 75 28  
Courriel : [villetazami@gmail.com](mailto:villetazami@gmail.com)

## SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS

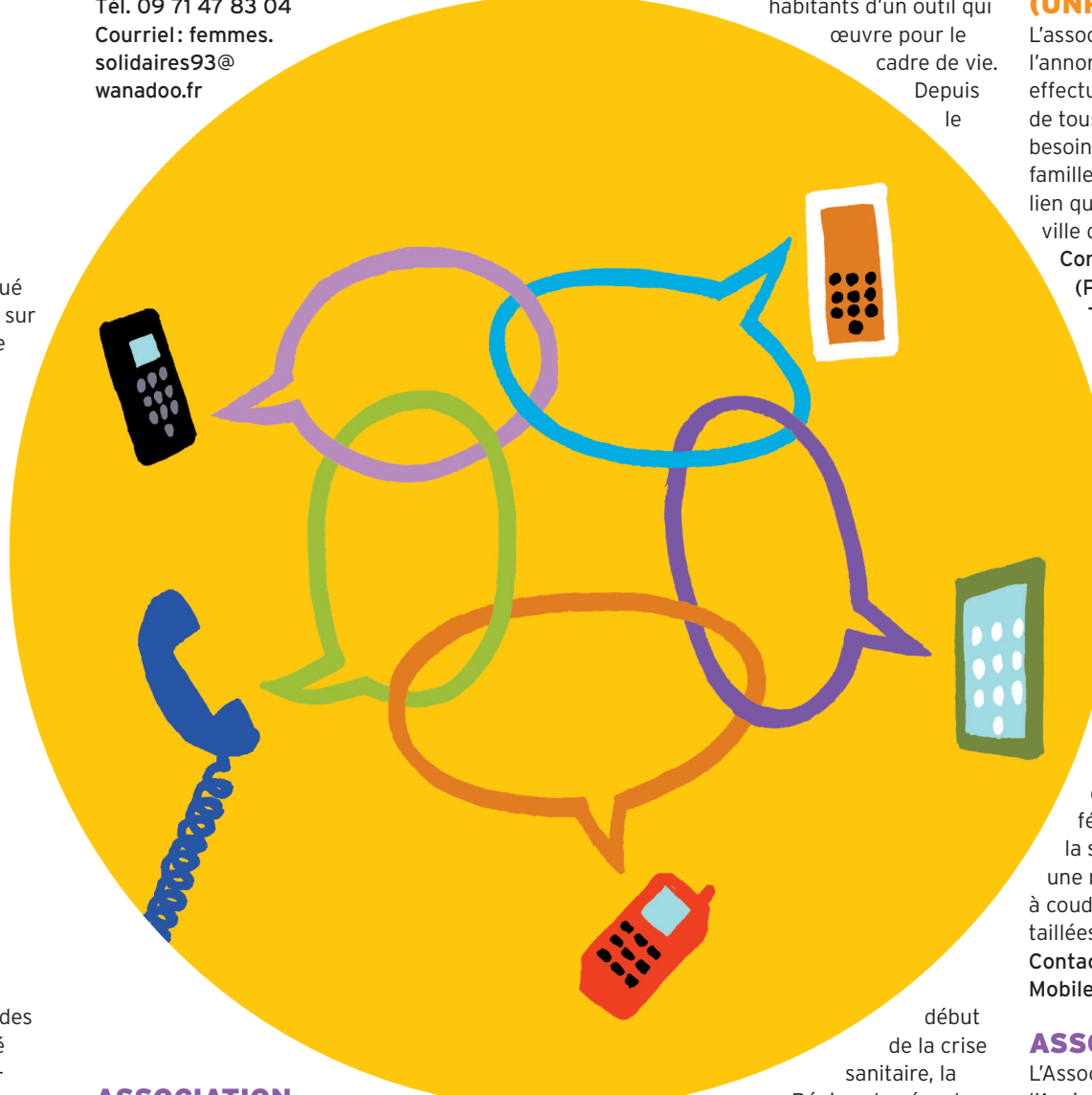
Dès le 26 mars, l'antenne locale du Secours populaire s'est organisée pour venir en aide aux plus fragiles avec la tenue d'une permanence de distribution de colis alimentaires (les mardis et vendredis matins). Très vite avec l'appui logistique de la Ville, l'association est devenue un pivot d'aide solidaire avec l'accueil des habitants bénévoles et d'associations telles que JESSE pour organiser les collectes et distributions.  
Antenne locale du Secours populaire français  
Tél. 01 48 27 93 88 ou 01 48 23 86 10  
Courriel : [spf93430@live.fr](mailto:spf93430@live.fr)  
[www.secourspopulaire.fr](http://www.secourspopulaire.fr)

## ASSOCIATION JEUNESSE EDUCATION SANTÉ SOLIDARITÉ ESPOIR (JESSE)

L'association bien implantée à Allende n'a pas cessé ses activités, elle les a adaptées. Elle est en contact quotidien avec les membres de l'association à travers les réseaux sociaux. Elle organise également une collecte et une redistribution de denrées alimentaires non périssables et produits d'hygiène aux plus nécessiteux.  
Association JESSE  
contact : Mr Amadou Diallo  
Mobile : 06 63 95 83 26

## ASSOCIATION MIROIR

L'association Miroir se propose toute l'année de stimuler l'esprit d'entraide et de solidarité citoyennes, développer des actions culturelles et sportives et de bien-être. Très vite, elle s'est rapprochée du centre Clara-Zetkin pour aider à la confection de masques réutilisables avec les Savoir-faire et l'association Villet'azami.  
Contact : Mme Nassera Bourezg  
Mobile : 06 46 22 00 07



## À L'ÉCOLE DES ABEILLES

Deux apiculteurs bénévoles ont continué d'assurer la maintenance de 6 ruchers sur les différents sites (hôtel de ville, Butte Pinson, cimetière des Joncherolles, Pierrefitte, Stains...) pour ne pas laisser mourir nos ouvrières ailées et mellifères ! Les visites sont quotidiennes et la récolte du miel de printemps s'annonce avec de l'avance et très prometteuses. Par ailleurs, ils ont profité de cette période pour travailler sur les ressources numériques de l'association. En l'occurrence, ils sont en train de finaliser le site Internet de l'association.  
À l'école des abeilles de la Butte Pinson  
76 route de Saint-Leu 93430 Villetaneuse  
Mobile : 06 70 76 87 98  
(Marc Charbonneau, président)

## ASSOCIATION, 5, 7, 9 INITIATIVES

Maintien de liens entre membres de l'association via un groupe whatsapp, des échanges de savoirs-faire, de solidarité pour aider les habitants de la rue Paul-Langevin les plus isolés ou ne pouvant se déplacer facilement (cours/pharmacie/impression de documents...). Par ailleurs, l'activité sportive « ZUMBA » s'est adaptée à la situation avec le professeur qui continue de donner des cours aux adhérents sur deux créneaux d'horaires collectifs au moyen d'une application video partagée.  
5/7/9 initiatives  
Contact : Nacima Berrandou (présidente)  
[nac579initiatives@gmail.com](mailto:nac579initiatives@gmail.com)

## COMITÉ DES LOCATAIRES POUR LA PROPRETÉ ET LE MIEUX VIVRE À LA CITÉ ALLENDE (CLPPMVA)

L'association continue l'accompagnement des locataires qui fréquentaient la structure avant le confinement. Cela concerne environ 10 personnes par jour voire plus. À cela s'ajoute le soutien scolaire qui s'est adapté à la situation. Elle effectue également des appels réguliers en direction des plus fragiles, donne des renseignements, des photocopies d'attestations... À noter : l'association reste en lien étroit avec la CAF,

# AIDER les plus fragiles

## UNE AIDE ALIMENTAIRE AUX PLUS VULNÉRABLES

Par communication du 27 avril 2020, le préfet de la Seine Saint-Denis informe de la mise en œuvre d'un dispositif d'Etat « d'aide alimentaire pour les plus modestes » sous la forme de chèques d'urgences alimentaires, à raison de 52,50€ par carnet de chèques, qui seront distribués dans les communes par les Centres Communaux d'Action Sociale.

L'Etat a souhaité que ces chèques soient prioritairement distribués dans les quartiers dits « Politique de la ville ». Pour notre commune, le préfet a décidé d'allouer 250 carnets de chèques, qui devraient permettre de doter un peu plus d'une centaine de familles éligibles (à raison d'un ou de deux chèques par foyer éligible, selon la composition du foyer).

Une aide communale exceptionnelle en complément Au vu de la réalité de nombre de villetaneusiens économiquement fragilisés, cette aide de l'Etat ne permettra malheureusement pas de toucher quelques autres centaines de foyers connaissant une même réalité économique. Aussi, Madame la maire a décidé de prolonger ce dispositif de l'Etat par une aide communale exceptionnelle, afin que l'ensemble des foyers identifiés et qui se feront connaître puissent être identiquement aidés.

## Éligibilité

De fait, sont éligibles les bénéficiaires dont les revenus correspondent aux deux tranches les plus basses de leur quotient familial. Les foyers à bas revenus qui n'ont pas eu à faire calculer un quotient familial sont invités à remplir, avant le 18 mai 2020, le formulaire de demande d'aide alimentaire sur le site internet en renseignant chaque rubrique.

## Etes-vous éligible ?

Pour vous aider à savoir si vous êtes éligibles à la dotation communale exceptionnelle prolongeant l'aide de l'Etat, voici quelques exemples types de niveaux de revenus imposables éligibles :

Revenu imposable 2018 (R)	Situation familiale	Calcul	Montant de référence quotient
8000 €	couple marié, 2 enfants	8000/(12x4) = 8000/48	166,67 € (T1)
5000 €	un seul parent, 2 enfants	5000/(12x3) = 5000/36	138,89 € (T1)
20 000 €	couple marié, 3 enfants	20 000/(12x5) = 20 000/60	333,33 € (T2)

Mode de calcul du quotient familial mensuel = revenu fiscal de référence (R) divisé par 12 fois le nombre de personnes composant le foyer

Lecture du tableau : le montant de référence « quotient » de la dernière colonne indique si le foyer est situé dans la tranche de quotient « T1 » ou « T2 », qui permettent de bénéficier de l'aide exceptionnelle. La tranche 1 (T1) concerne des montants de référence situés entre 0 et 253€ et la tranche 2 (T2) concerne les montants de référence situés entre 254€ et 401€. Les foyers (avec ou sans enfants) qui n'entrent pas dans les critères d'attribution, mais qui ont connu sur la période une baisse importante de revenus sont également invités à remplir, avant le 18 mai 2020, le formulaire de demande d'aide alimentaire sur le site internet en expliquant bien, dans la zone « commentaires », les motifs du changement de situation.

## Distribution des chèques :

Tous les foyers déjà identifiés et éligibles à l'attribution de cette aide exceptionnelle vont recevoir prochainement un SMS les informant de leur éligibilité (ils n'auront pas de formulaire à remplir). Tout autre foyer non identifié est invité à se manifester, selon les conditions indiquées plus haut. La distribution des chèques a débuté et se prolongera durant ce mois de mai. Elle s'effectuera sur deux lieux de permanences :  
• une permanence au sud de la ville à la Maison de Quartier - au 2, rue Paul Langevin -  
• une permanence au nord de la ville au centre socioculturel Clara Zetkin - au 1 avenue Jean Jaurès.  
À noter : l'Hôtel de ville sera le lieu central de distribution, également.  
Au jour et heure indiqués, les bénéficiaires des chèques devront se présenter avec leur pièce d'identité et leur avis d'imposition de 2018 (lorsque l'aide leur aura été attribuée en référence à leur revenu imposable).  
En raison de la nécessité d'appliquer de façon stricte les consignes sanitaires liées à au Covid-19, aucune attribution de cette aide exceptionnelle ne pourra être faite en dehors des dates et lieux de permanences pour les remises de chèques, qui vous seront prochainement communiqués. ●

Pour remplir le formulaire en ligne scanner le code ci-contre



Renseignements adressez-vous à [quotient.familial@mairie-villetaneuse.fr](mailto:quotient.familial@mairie-villetaneuse.fr) ou au 06.03.98.43.32 ou 06.03.98.76.94

## STOPPER NET LES VIOLENCES FAÎTES AUX FEMMES ET AUX ENFANTS

En temps normal, les chiffres concernant la violence contre les femmes et les violences intrafamiliales sont déjà effarants. Que ce soit dans l'espace privé de la famille ou dans l'espace public (rue, travail), les femmes sont massivement victimes, tout au long de leur vie, d'agressions diverses. En cette période particulière, le confinement n'est pas synonyme de protection : bien au contraire ! Si les commissariats de Seine-Saint-Denis ont enregistré une baisse significative du nombre de dépôts de plaintes au mois de mars, cela témoigne assurément de la plus grande difficulté pour les femmes à signaler leur situation, car ces violences ont augmenté d'un tiers au niveau national et se sont exacerbées.

## De telles violences sont insoutenables et doivent être stoppées net !

Le silence doit cesser : chacun doit agir en cas de suspicion de violences !  
• 137 femmes assassinées par leur (ex)conjoint en 2019 (chiffre de novembre 2019).  
• 250 viols ou tentatives de viol par jour en France Au sein du couple.  
• 220 000 femmes par an sont victimes de violences physiques et ou/sexuelles.  
• Les agressions sexuelles touchent 580 000 femmes chaque année.  
• 21 enfants ont été tués dans le cadre de violences conjugales.  
• En France, seules 11% des femmes victimes de viol portent plainte, ce chiffre ne dépasse pas les 20% pour celles qui sont victimes de violences conjugales. Très souvent, elles ont peur d'être mal reçues et pas assez entendues par les forces de l'ordre.

## PERSONNES SANS DOMICILE : CONSULTATION ET DÉPISTAGE GRATUITS

Ils n'ont souvent plus accès aux douches publiques, ni même parfois aux distributions de nourritures. Face à l'explosion du nombre de cas de contamination au Covid-19 les sans-abri restent le plus souvent dans l'angle mort des politiques publiques.

Plus que jamais, pour se nourrir, pour boire, se réchauffer avec un café, charger un téléphone (parfois leur seul « lien social » avec nous !), pour se laver, laver ses habits, pouvoir se déplacer et répondre à ses besoins primaires, et bien sûr connaître les symptômes du covid-19, les gestes barrière et surtout pouvoir se prémunir contre ce virus... les personnes sans domicile ont besoin de nous.

C'est pour leur venir en aide que l'association Accès aux

**VIOLENCES INTRAFAMILIALES, EN PERIODE DE CONFINEMENT, FACE AUX VIOLENCES, RÉAGISSONS !**

Vous craignez que l'un de vos proches soit victime de violences physiques, sexuelles ou psychologiques au sein de son foyer ? Vous entendez des cris ou des bruits suspects chez vos voisins ? Réagissez, vous pouvez sauver une vie !

En cas d'urgence, appelez le 17 ou le 112 ou le 114 par SMS

Pour échanger de manière anonyme, par écrit et en direct avec un policier ou un gendarme spécialement formé : depuis un smartphone, une tablette ou un ordinateur.

<https://arretonslesviolences.gouv.fr/>  
Traces effaçables dans l'historique de l'ordinateur

Pour échanger avec des professionnelles de la lutte contre les violences conjugales et obtenir les coordonnées des associations proches de chez vous :

Contactez le 3919, numéro national anonyme et gratuit, de 9h à 19h, du lundi au samedi, (aucune trace sur le relevé téléphonique)

En cas de situation d'enfant en danger ou en risque de l'être :  
119, numéro national anonyme et gratuit, accessible 24h sur 24 et 7 jours sur 7 (aucune trace sur le relevé téléphonique)

## EN CAS DE DANGER POUR VOUS, UNE PROCHE OU UNE VOISINE

• APPELEZ LA POLICE/GENDARMERIE au 17 (ACCESSIBLE 24H/24, 7J/7). EN CAS DE DIFFICULTÉ POUR APPELER EN TOUTE CONFIDENTIALITÉ, CONTACTEZ LE NUMÉRO D'URGENCE 114 par SMS : VOUS COMMUNIQUEREZ PAR ÉCRIT AVEC UN-E CORRESPONDANT-E (ACCESSIBLE GRATUITEMENT 24H/24, 7J/7).

• SI VOUS VIVEZ DES VIOLENCES CONJUGALES ET QUE VOUS SOUHAITEZ FUIR, VOUS POUVEZ appeler le 115 (HÉBERGEMENT D'URGENCE) ET EXPLIQUER LES VIOLENCES QUE VOUS VIVEZ.

• VOUS POUVEZ DÉSORMAIS DONNER L'ALERTE DANS UNE PHARMACIE QUI ALERTE TOUT DE SUITE LES FORCES DE L'ORDRE. SI LE CONJOINT VIOLENT EST PRÉSENT DANS L'OFFICINE, vous pouvez utiliser le code «Masque 19» DEVANT LE PHARMACIEN.

droits des sans-abris lance un numéro vert, le 0800 94 66 90, gratuit, joignable 7 jours sur 7 de 7 heures à 22 heures.



Les SDF qui ont un téléphone, mais aussi les travailleurs sociaux, ceux qui effectuent des maraudes, ou le grand public, peuvent appeler. Au bout du fil, un médecin bénévole, qui avec quelques questions pourra détecter un cas suspect de Covid-19. Ensuite, soit il appelle le 15 si c'est urgent, soit il renvoie la personne vers une permanence d'accès aux soins de santé.

## DÉPISTAGE GRATUIT À BOBIGNY

De plus l'hôpital Avicenne à Bobigny organise tous les jeudis matin une permanence pour effectuer un dépistage Covid-19 gratuit, sur rendez-vous, pour les personnes vivant dans la rue au 01 48 95 55 55 (en demandant le poste 52783). ●





# CONFINÉS MAIS PAS CONFITS !

## Paroles de Villetaneusien.nes

Des Villetaneusiennes et Villetaneusiens témoignent de leur quotidien confiné depuis le 16 mars. Passée la sidération et loin de l'abattement, tous se sont adaptés avec philosophie et patience aux contraintes inédites qu'ils découvriraient au jour le jour...

### « Entre voisins, une solidarité s'est spontanément installée, il n'y a pas de solitude »



**Comment vous êtes-vous installée dans le confinement depuis le 16 mars ?**

**Malika :** « Dur-dur, au début vraiment parce que je suis quelqu'un qui aime sortir. Je ne suis pas du tout casanière. Les premiers jours, je sortais souvent avec ma fille pour faire des courses à droite, à gauche. Je culpabilisais car je ne

voyais aucun parent avec leurs enfants dans les rues. Après j'ai réussi à réguler mes sorties, elles sont de deux à trois fois par semaines maintenant. Et 2 fois par mois aussi, je profite de la voiture d'une voisine pour faire un grand réassort à Epinay, car les transports (tram et bus) sont très limités pour éviter d'encourager les déplacements.

Malika habite dans la cité Salvador-Allende. À 29 ans, mère célibataire avec Salwa, sa petite fille de 4 ans, elle est en recherche d'emploi depuis 8 mois dans le secteur médico-social. Elle n'attend qu'une chose : pouvoir à nouveau prendre ses parents dans les bras et se remettre à chercher du travail !

Aujourd'hui, j'arrive davantage à structurer mes journées entre l'entretien de mon F2, les repas et l'accompagnement scolaire de ma fille : exercices de lecture, calculs et même motricité envoyés par l'école Quatremaire. Après on fait des gâteaux : elle aime bien participer. Et puis un peu d'écrans avec des dessins animés. J'essaie au maximum de la préserver, elle est compréhensive : elle compte les secondes quand elle se lave les mains ! (Rires). Elle est super.

Et puis, entre voisins, une solidarité spontanée s'est installée. On pense les uns aux autres, on est à l'écoute de chacun, prêts à rendre service. Il n'y a pas de solitude. Tous les soirs, avec eux, j'applaudis à 20h pour tous ceux qui luttent contre le virus, au service des autres. C'est extraordinaire ce que ces gens font ! »

**Qu'est ce qui vous manque le plus ?**

**Malika :** « Ce qui me manque ce sont ces petites choses du quotidien, ces sorties ou moments passés avec ma fille en médiathèque, au CSC ou dans les parcs... Des moments que l'on vit sans se rendre compte de la chance que l'on a de pouvoir les vivre. Aujourd'hui, j'en prends conscience. Mes parents aussi, ils me manquent énormément. Je pense tout le temps à eux. Heureusement je garde le contact avec eux sur les réseaux sociaux. »

**Comment appréhendez-vous l'après-confinement ?**

**Malika :** « J'appréhende le retour à la normale. Je suis au chômage depuis 8 mois. J'étais dans le social et effectuais des maraudes pour des associations. Et là, pour les demandeurs d'emploi, les choses vont sans doute s'aggraver. J'espère que je pourrai maintenir mon projet de devenir assistante dentaire. Ce qui m'inquiète c'est

que je n'ai plus de contact avec le Pôle emploi, plus de nouvelles de mon conseiller. Tout semble s'être arrêté le 16 mars. »

**La première chose que vous ferez... c'est quoi ?**

**Malika :** « (Rires) Oulala... La première chose que je ferai, c'est d'aller voir ma famille dans le Nord Pas de Calais. Si j'avais su, je les aurais rejoints avant le confinement ! Je suis quelqu'un d'assez indépendante, mais dans ces moments-là, on revient à l'essentiel : mes parents sont âgés et j'ai très envie d'aller les retrouver, ainsi que mes frères et sœurs ! La deuxième chose que je ferai c'est de reprendre le pavé pour ma recherche d'emploi en faisant du porte à porte. »

**Propos recueillis par Erwann Quéré**



### Marinette, confinée sous le soleil exactement !



**Le confinement, vous le vivez bien ?**

**Marinette :** « Comme tout le monde : ce n'est pas comme si j'avais le choix ! ... et puis cela ne me gêne pas plus que cela. Je ne suis pas du genre à me plaindre. Je vis toute seule mais je ne m'ennuie

jamais. En plus la Ville s'occupe de nous : l'aide ménagère me visite tous les jours pour le ménage et quelques menues courses. Les agents de la ville Hisham et Issa, toutes les semaines, m'apportent les repas... Et j'ai aussi des appels réguliers de la mairie pour savoir

**Marinette :** « Ohh à mon âge, on fait ce que l'on peut ! Le matin, je fais ma part de ménage pour soulager l'aide-ménagère. Je mange les repas que l'on me porte à domicile : ils ne sont pas toujours très raffinés, mais ils sont variés et y a juste à passer au micro-ondes. L'après

si j'ai besoin de quelque chose. Je suis comme un coq en pâte ! Je ne suis pas à plaindre : tout va bien. »

**Comment occupez-vous vos journées ?**

midie je fais une bonne sieste de 2 heures ! Ensuite, un peu de lecture, un peu de télé. Je profite aussi de mon jardin sous le soleil en fin d'après midi quand il n'est plus très fort. En temps normal, j'ai un monsieur qui vient s'en occuper, l'entretenir, mais en ce moment, avec ce virus, tout pousse dans tous les sens... on verra ça plus tard, ce n'est pas l'urgence ! Et heureusement qu'il fait beau... Vous vous rendez compte si on avait eu de la pluie tous les jours ?! De temps en temps aussi, j'ai une amie qui vient me voir. Et puis tous les soirs, une voisine vient regarder la télé avec moi. Des feuilletons, surtout, pas les jeux télé, j'ai horreur de ça ! Et le soir, parfois j'applaudis ! »

**Pour la suite comment vous envisagez le retour à la normale ?**

**Marinette :** « Je reprendrai ma petite routine. Je retournerai faire mes courses avec ma voiture. Et je me remettrai à faire la cuisine et peut-être que les petits plats que la mairie m'apporte tous les jours me manqueront. En fait, ma vie ne changera pas beaucoup. Je suis de nature sauvage, je n'aime pas la foule et je me suffis à moi-même. Bien sûr, j'ai des hauts et des bas, à mon âge, c'est normal. Mais heureusement, je suis encore indépendante et toujours autonome. »

**Propos recueillis par Erwann Quéré**

### La ville appelle les personnes âgées isolées qui le souhaitent

Depuis le début du confinement 14 agents de la ville ont été mobilisés pour effectuer des appels auprès des personnes âgées avec une formation préalable à distance. Sur les 92 foyers contactés, 10 personnes se sont déclarées isolées et sont appelées par un agent municipal selon une régularité convenue avec la personne. Trois portages de repas ont de plus été ajoutés à ceux ordinairement effectués par la ville.

### Mère courage et enfants patience



**Comment vous êtes-vous organisés pour vous adapter à cette vie quotidienne inédite, tous ensemble ?**

**Isabelle :** « Étonnamment, les deux premières semaines ont été impeccables. Les journées se sont naturellement organisées avec, le matin, du travail, un peu de ménage et les devoirs, et l'après-midi, c'est pour la détente : coloriage et dessins animés pour les petits ; musique et jeux vidéos pour les plus grands. Mais au bout de 15 jours, il y a eu de la tension, des bagarres... Heureusement, avec ma fille Kenza, on a réussi à calmer le jeu. À part ce moment un peu difficile, maintenant, on réussit à se gérer. Les jours passent sans trop de difficultés. Ils sont denses, on ne s'ennuie pas ! Pour les tâches ménagères, la cuisine... c'est une question d'organisation : chacun essaye de faire des efforts. Kenza est attentive et m'aide beaucoup, et mon grand fils Julien, me donne aussi de son temps en dehors de ses heures de travail. Parfois c'est délicat. Par exemple, mon Lucas

de 14 ans est un peu en rébellion en ce moment, c'est un coriace... mais c'est de son âge ! Avec Killian, c'est scolairement ce qui est compliqué. Il a des difficultés. Heureusement, avec l'école le lien est maintenu : on récupère les devoirs photocopiés et quand ils sont faits, je les prends en photo et les envoie à sa maîtresse. Et avec elle, les contacts sont presque quotidiens pour ne pas que Killian soit largué. Pour les courses, je les fais avec Julien mon grand fils de 22 ans. Heureusement, il a le permis et on fait vraiment de grandes courses pour tenir un mois. En général on en a pour l'après-midi entière, alors l'autorisation de sortie d'une heure me fait bien sourire ! J'en profite pour visiter et approvisionner ma mère à Sarcelles car elle a perdu son autonomie et ne peut pas se déplacer. »

**Qu'est ce qui vous manque le plus ?**

**Isabelle :** « Ils ne sont pas nombreux ! Mais il y a quand même les repas que l'on prend tous en-

semble. Ce sont vraiment des moments importants, et on prend le temps de les vivre : chacun prend la parole, dit ce qu'il a à dire, on s'écoute. Il y a un vrai échange ! D'ailleurs, c'est la psychologue du PRE qui nous a donné ce conseil : sacrifier ces moments passés ensemble et privilégier l'écoute. C'est vrai, tout va vite mieux quand on est attentif les uns envers les autres.

Sinon, pour ce qui me concerne, je commence à souffler le soir tard, vers 22h ou 23h. Et là, je peux profiter du calme lorsque tout le monde commence à se calmer et à s'endormir. Et puis, à une heure ou deux heures du matin, je baisse pavillon, crevée ! Et le matin, entre 8h ou 9h, je les entends s'agiter pour une nouvelle journée. Je ne me lève pas tout de suite. J'essaie de profiter du calme de mon lit au maximum. Et puis y a des surprises : ce matin, c'est Killian qui a préparé le petit-déjeuner : café au lait et œufs brouillés s'il vous plaît ! C'était bien agréable de mettre les pieds sous la table (rires). »

**Comment appréhendez-vous l'après-confinement ?**

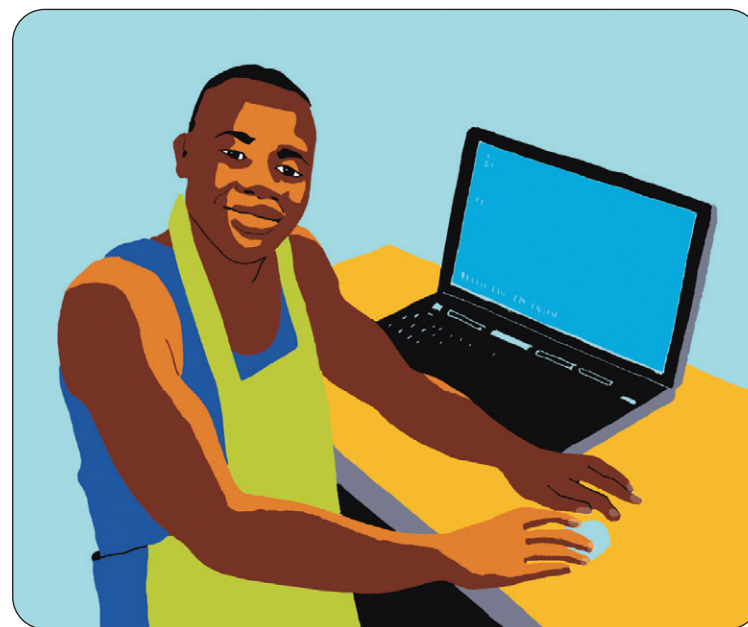
**Isabelle :** « J'appréhende le retour à la normale. Je suis au chômage depuis 8 mois. J'étais dans le social et effectuais des maraudes pour des associations. Et là, pour les demandeurs d'emploi, les choses vont sans doute s'aggraver. J'espère que je pourrai maintenir mon projet de devenir assistante dentaire. Ce qui m'inquiète c'est que je n'ai plus de contact avec le Pôle emploi, plus de nouvelles de mon conseiller. Tout semble s'être arrêté le 16 mars. »

**Et le déconfinement... le retour de vos enfants à l'école ?**

**Isabelle :** « Oula... je crois que l'on va vivre ça chaque jour, l'un après l'autre. Je suppose que ce sera très progressif. J'en ai aucune idée. Je me demande quand même si c'est bien raisonnable. En tous les cas, pour ce qui me concerne, les choses sont claires : s'il n'y a pas de protection, de sécurité satisfaisantes, mes enfants resteront à la maison ! Maintenant que l'on a réussi à adopter un rythme quotidien à la maison, je ne préfère pas les mettre en danger pour le mois et les quelques jours qui restent, surtout si on peut continuer l'école à domicile. »

**Propos recueillis par Erwann Quéré**

### Boulot, cuistot, abdos !



**Comment vivez-vous depuis le 16 mars ?**

**Bassirou :** « Ça se passe plutôt bien ! Déjà, j'ai la chance de pouvoir continuer de travailler. Je le fais chez moi, rue Paul-Langevin, en télétravail. Mon employeur m'a fourni le matériel et je reproduis mes horaires de travail à la maison. C'est très confortable parce que je travaille à Evry, dans l'Essonne, alors ça m'évite 2 à 3

heures de transports par jour ! Par contre, en dehors des heures de boulot, je m'occupe de moi : sport, repas, infos, série ou films... Je suis sportif, j'ai besoin de me dépenser, beaucoup : je cours 5 jours sur 7 autour de mon quartier en respectant les consignes. Et par ailleurs, je m'entretiens à la maison : abdos, squat, tractions, altères ! Sinon, je me suis mis à la cuisine.

À 28 ans et pour la première fois de sa vie, Bassirou, célibataire, a adopté depuis le 16 mars le rythme du télétravailleur. Sportif, il continue de s'entretenir, et discipliné, a bien structuré ses journées entre ses moments de détente et son travail de consultant pour un groupe hôtelier.

Attention : je ne réchauffe pas des plats cuisinés, je cuisine vraiment ! Je me concocte des plats traditionnels africains (mafé, tiep...), et je progresse tous les jours ! Et, pour les courses, je fais le plein une fois par semaine pour m'éviter de sortir. Je suis discipliné, je respecte vraiment les consignes. Et je demande aux Villetaneusiens d'être très prudents : il faut rester chez soi ! »

**Pas de découragement, de déprime après un mois de confinement ?**

**Bassirou :** « Non, ça va. Le week-end, lorsque je n'ai plus l'esprit occupé par le boulot, je gamberge un peu. J'aimerais être avec ma famille, mes amis. Heureusement, ils vont bien, je prends régulièrement de leurs nouvelles grâce aux réseaux sociaux. Toute ma famille

va bien : ma grand-mère, mes tantes et oncles sont OK ! Sinon j'arrive à dépasser les moments de spleen : la cuisine et le sport m'aident beaucoup ! Le boulot dans la semaine s'équilibre bien. Et le soir j'applaudis avec mes Villetaneusiens, j'ai quelques copines voisines avec qui, à la fin de la semaine, on se donne rendez-vous : on sent la solidarité, on ne se sent pas seul ! »

**Comment appréhendez-vous la suite ?**

**Isabelle :** « Avec philosophie et patience, on n'a pas le choix. Pour le déconfinement, j'ai hâte, et en même temps je me dis que cela va être un long processus. Chacun va sans doute reprendre sa routine quotidienne mais, à mon avis, jusqu'à la fin de l'été, il y aura de la méfiance, de la réticence... Oui,

**DANS LA FAMILLE ALBOLD, JE VOUDRAIS...**

- Isabelle, 51 ans, la mère courage
- Mehdi, 7 ans, le tempétueux capricieux
- Killian, 9 ans, le monsieur câlin
- Noah, 13 ans, le solitaire discret
- Lucas, 14 ans, la forte tête rebelle
- Kenza, 17 ans, la bienveillante grande sœur
- Julien, 22 ans, la force tranquille

• Il y a aussi deux grandes filles maintenant indépendantes : Justine, 23 ans, et Sibel, 26 ans, une infirmière qui a contracté le covid-19, et qui a repris son travail après plusieurs jours d'une très grosse fatigue.

**Bon courage et grand MERCI à elle !**

**Propos recueillis par Erwann Quéré**



# Ne tombez pas **LE MASQUE !**



Le matin du 30 avril au pôle senior, la municipalité a effectué une première distribution de masques dits « alternatifs », en tissu et confectionnés selon le modèle de la norme AFNOR, en direction des personnes les plus fragiles, notamment les seniors. Cette distribution marque le début d'une campagne de distribution bien plus large de masques de différentes natures (masques AFNOR réutilisables et masques jetables) à l'ensemble des Villetaneusien.nes.

## Une vraie chaîne de production bénévole et des commandes massives passées par la Ville

### Mobilisation de tous

De son côté et dès le mois de mars, la Ville a lancé un appel à la mobilisation associative et habitante pour amorcer la confection de masques « grand public », normés, lavables et réutilisables. Aujourd'hui, fédérée par le pôle « Vie associative » du centre Clara-Zetkin autour des « Savoir-faire », une véritable chaîne de production mobilise près de 40 personnes, dont 15 couturières, du recueil du tissu jusqu'à la distribution, en passant par la découpe, la couture, le lavage et la mise en sachet. À la date du 12 mai, ce sont près de 1500 masques respectant les normes Afnor qui ont été produits et conditionnés.

### 4 000 masques en stock

En outre, la Ville a constitué un stock de plus de 4000 masques (jetables) à partir de ses réserves constituées avant la pandémie et d'un don de la région Ile-de-France (1000 masques) intervenu début avril. Ce stock a été en premier lieu destiné au personnel municipal assurant la continuité de ses missions de service public, ainsi qu'aux partenaires du dispositif solidaire mis en place avec le Secours Populaire dès le 16 mars.

### 22 000 masques commandés

Enfin, la Ville a également commandé, dès la mi-avril, auprès du département, mais aussi d'un prestataire privé, un total de 22000 masques normés Afnor en tissus et réutilisables.

### Distribution de masques à l'ensemble des habitants

La ville continue à coordonner la production de « masques solidaires » en tissu par les bénévoles, réalisés sur la base de la norme Afnor, lesquels sont distribués aux seniors et aux personnes vulnérables. Cette dynamique solidaire nous rend fiers du tissu associatif local, des habitants bénévoles et de nos agents publics, puisque ce sont près de 1500 masques solidaires qui auront été produits à la date du 12 mai.

La municipalité porte une ambition forte pour que ce mouvement s'amplifie. Des commandes de masques réutilisables en nombre ont été passées et à cette heure, ce sont 20 000 masques réutilisables de la ville qui sont disponibles et permettent de doter de deux masques 10 000 habitants. Ce stock serait abondé de 12 000 masques que le Conseil départemental doit nous faire parvenir. À compter de leur réception, ils seront mobilisables pour tout besoin ultérieur.

Ainsi, grâce au stock de masques dont la ville s'est dotée, une campagne de distribution massive de masques réutilisables a débuté ce lundi 11 mai 2020, pour l'ensemble des villetaneusien.nes, à leur domicile, conduite par des élus municipaux. Cette campagne se poursuit actuellement. Chaque foyer est doté de 2 masques par personne de 11 ans et plus. Ils sont déposés des avis de passage (à conserver) dans les boîtes-à-litres des habitants absents au moment de la distribution, qui les invite à contacter la mairie afin qu'ils puissent être rappelés, pour leur fixer un rendez-vous pour le retrait de leurs masques.

mairie-villetaneuse.fr/ et en vous inscrivant à notre Newsletter : <https://www.mairie-villetaneuse.fr/newsletter> ou [communication@mairie-villetaneuse.fr](mailto:communication@mairie-villetaneuse.fr). Vous disposerez ainsi d'une information fiable et transparente. ● **Erwann Quéré**

## Le masque, comment l'utiliser ? Quelques rappels essentiels

- La fonction première du masque est, en complément des gestes barrières, d'apporter une protection supplémentaire lors des sorties et des interactions dans les lieux où le respect de la distanciation sociale est difficile (transports en commun, marchés ou grandes surfaces par exemple).
- À lui seul, le masque «grand public» n'est pas un moyen de protection. En complément des gestes barrières, il contribue simplement à

limiter la propagation du virus. Il ne protège pas celui qui le porte mais son interlocuteur. C'est donc sa généralisation dans l'espace public qui contribue à créer une protection collective.

- Avant de l'utiliser et pour qu'il prenne sa forme définitive, lavez le masque à 60° pendant au moins 30 minutes. Lavez-vous les mains à l'eau et au savon ou avec une solution hydro alcoolique avant toute manipulation du masque (et si vous le touchez une fois porté ou en le retirant)

- Pour l'ajuster et le retirer, manipulez-le exclusivement par les attaches et ne touchez pas le tissu. Le masque doit couvrir le nez, la bouche et le menton.

- Le masque n'est plus efficace après 4 heures d'utilisation ou s'il a été humidifié par la salive.

- Après chaque utilisation et avant de le laver, placez le masque dans un contenant spécifique (sac propre). Lavez votre masque après chaque utilisation : placez-le dans un sac à linge ou un torchon, vous prolongerez ainsi sa durée de vie. Puis lavez-le 30 minutes minimum à 60 degrés avec votre produit de lessive habituel.

- Après de nombreux lavages, le masque peut se détériorer mais il vous protège encore (pour le jeter, placez-le dans un emballage fermé puis dans une poubelle). ●



**N'oubliez pas les gestes barrière (lavage des mains, éternuement et toux dans le coude, pas de poignée de mains ni d'embrassade, distance d'un mètre à garder) ils sont indispensables et doivent être maintenus.**

# Après le 8 mai 45, c'étaient les jours heureux, **ET AUJOURD'HUI ? ...**

Cette année, en raison du confinement, la municipalité de Villetaneuse a commémoré la fin de la seconde guerre mondiale de façon virtuelle, autour d'une allocution de Mme la Maire, de portraits valorisant des figures de la résistance d'hier et d'aujourd'hui et de textes écrits par les habitants autour de leur vision des « jours heureux ». En 1940/45 les français(es) virent leur Liberté confisquée. Beaucoup d'entre eux (elles) entrèrent en résistance et mirent au point le programme du Conseil National de la Résistance intitulé : « LES JOURS HEUREUX ». Alors pour nous aujourd'hui, Villetaneusien.nes, comment imaginons-nous les futurs « JOURS HEUREUX » ?

## Maria

*J'ai vécu les Jours Heureux de l'hôpital, mais depuis quinze ans on nous maltraite et on nous maltraite. Les héros sont fatigués, mais dignes. Je ne suis pas un héros, je suis une femme qui combat et qui accompagne les hommes et les femmes dans leurs fragilités. Nous méritons tous plus de moyens pour soigner et cela n'est pas négociable. Nos nouveaux Jours Heureux sont à gagner grâce à nos luttes. Dans ces moments terribles n'oublions pas de garder nos esprits ouverts pour un autre chemin de vie fraternel et humain.*

## Jeannine

*Ce virus qui tue les hommes, a favorisé une prise de conscience collective sur la mondialisation qui met en cause la vie des êtres humains et celle de notre planète. On ne peut sortir de cette épreuve : sans des moyens humains et financiers pour la santé. Sans rompre avec la dépendance aux autres pays pour nos besoins vitaux. Sans remettre en cause le système d'approvisionnement de notre alimentation. Sans aborder la vraie question d'une société au service des hommes.*

## Sophie

*Les Jours Heureux... c'est le rire des enfants dans la cours de l'école, les chansons reprises en chœur, le bruit de la balle sur le mur, des cordes à sauter sur le sol. C'est un avenir radieux où chacun trouve sa place sans crainte, en harmonie avec la nature.*

## Karim

*[...] C'était la belle époque. On pouvait se couvrir de gloire à chaque coin de rue. L'héroïsme était à la portée de tous. Sur d'autres contrées, cet élan de générosité et d'égalité par la mort s'est poursuivi longtemps. Dans les colonies par exemple, on pouvait encore mourir et donner la mort pour la France jusqu'aux années soixante. [...] Décidément, je n'arriverais jamais à écrire quelque chose de sérieux. Le sarcasme m'habite. A chaque fois que j'essaie d'aligner deux phrases publiables je me confonds, je m'égare dans mes contradictions. Tiens, le 8 mai par exemple. En France, là où je vis, c'est une fête ; en Algérie, d'où je viens, c'est un deuil. Car le 8 mai 1945, lorsque les Français sont sortis fêter la Liberté conquise contre les Allemands, les Algériens, dont beaucoup avaient participé aux combats aux côtés des Français, ont manifesté à leur tour pour réclamer leur droit à la Liberté, eux aussi. Mais malheureusement ils se sont fait massacrer. Pourquoi ? Je ne sais pas. On ne peut pas répondre rationnellement à ce genre de question. Je préfère encore m'imaginer au tri sélectif de mes déchets domestiques. Les épluchures des carottes dans le sac vert, la bouteille de lait dans le sac jaune, le carton avec le reste de la pizza dans le sac transparent ou peut-être l'inverse. C'est peut-être la bouteille en plastique que je dois mettre dans le sac vert ... et puis merde ! je confonds toujours tout ! Dois-je mourir pour la Liberté ou renoncer à ma liberté pour vivre ? Et le texte sur le 8*



*mai, qu'est-ce qu'il faut dire sur ces hommes et ces femmes qui ont sacrifié leurs vies pour la Liberté ? Hein ! ? J'aurais l'air de quoi, moi, avec mon attestation dérogatoire de sortie ?*

*rien appris de la vie. À nous tous de créer un chapitre qui va s'ajouter aux autres chapitres de l'histoire.*

## Dyhia et Kenza

*Pour les beaux jours à venir, l'association «Lumière Etoilée» espère de tout son cœur pouvoir continuer à donner le sourire aux plus démunies. Ayant participé à des actions sur Villetaneuse et les alentours, revoir un sourire sur les lèvres des personnes en difficultés grâce à nos actions, a été le plus positif de ce confinement. Nous espérons pouvoir à l'avenir, demeurer dans cette continuité en contribuant à soutenir de nouveau, ceux qui seront dans le besoin. Car la valeur d'un sourire n'a pas de prix, nous resterons à la disposition de nos chers habitants.*

## Danielle

*J'aimerais tellement que l'on conserve toute cette chaîne de solidarité qui s'est développée, mais aussi la reconnaissance envers celles et ceux qui protègent notre santé, celles et ceux qui participent à notre bien vivre au quotidien. Que nos gouvernants s'en souviennent en les rémunérant à leur juste valeur et que tout un chacun se respecte. Cessons les critiques incessantes et les polémiques inutiles.*

## Hayat

*Pendant les grandes guerres, il a été demandé aux hommes de prendre les armes, ils l'ont fait avec bravoure au péril de leur vie. Ils étaient privés de leur liberté totale, celle-ci a été confisquée. Aujourd'hui cette guerre virale nous replonge dans le passé, mais cette fois le problème du siècle c'est la victoire de la nature sur la technologie. Je me pose une question, comment imaginons-nous les futurs Jours Heureux, après ça ? Les Jours Heureux envisageables seront peut-être marqués par la prudence : les comportements humains seront complètement modifiés, car responsables de la situation de l'homme en 2020 après deux siècles de développement acharné. [...] L'humain réfléchira davantage à la manière avec laquelle il exploite la Terre, à son rapport à la nature qu'il faudra dorénavant écouter. Les Jours Heureux verront la solidarité se renforcer, les hôpitaux mieux équipés, les personnels soignants mieux considérés, les femmes seront bien traitées et les enfants auront les mêmes droits et libertés. Le libéralisme à tout va et la mondialisation sans régulation se sont avérées dangereuses pour l'humain. Je serais heureuse néanmoins que cet incident soit pour nous tous l'occasion de prendre une dernière leçon de la vie, car si après cette pandémie nous ne sommes pas de meilleures personnes, alors nous n'aurons*

## Lynda

*Depuis décembre 2019, la maladie ne cesse de se propager dans le monde entier, poussant les différents pays à prendre des mesures exceptionnelles pour le stopper, confinement, fermeture d'écoles, de commerces et de frontières, rassemblement interdit...etc. Le confinement de la population est une mesure sanitaire désignant l'ensemble des restrictions de contacts humains et de déplacements. Cette mesure a changé radicalement le mode de vie des gens, pas de sortie, pas de loisirs ni de restaurants et magasins, pas de travail donc moins de revenus, ce qui rend le quotidien très dur pour la majorité des foyers. Le confinement est une période particulièrement difficile pour les femmes, leur charge mentale explose, entre l'éducation des enfants, la cuisine le ménage, la gestion est particulièrement difficile et d'après la police, les violences conjugales ont augmenté de 30% depuis le début de confinement. On attend un vaccin et un traitement efficace contre ce virus. On espère un retour à la vie normale le plus rapidement possible. ●*

L'ensemble des contributions sur le site de la ville en flashant le code ci-contre.





# Finies LES VACANCES !



Les vacances de printemps sont maintenant derrière nous. Cette rentrée pour le dernier trimestre scolaire s'est effectuée dans un confinement maintenu au moins jusqu'au 11 mai, avec toutes les contraintes que cela suppose en matière d'accès au numérique et donc de continuité pédagogique. Cependant, à Villetaneuse des ressources existent et se mobilisent.

**A** Villetaneuse, pour nos écoliers, des ressources sont toutefois mobilisées par les directions d'écoles, la Ville, les associations... pour palier les difficultés des familles (soutien scolaire, distribution de supports pédagogiques photocopiés, ...).



### Côté écoles

- Dans les maternelles, dès les premiers jours de confinement, des supports pédagogiques photocopiés par les équipes enseignantes ont été et continuent d'être distribués chaque semaine à une trentaine de familles en moyenne.
- Dans les écoles élémentaires, les difficultés sont plus grandes pour garder le lien avec certaines familles. Carinne Juste, la Maire, a contacté l'Inspection Académique pour élaborer avec elle un système permettant d'atteindre les familles sans connexion ni ordinateurs, et celles qui sont connectées mais qui n'ont pas d'imprimante. Ces familles sont aujourd'hui identifiées soit par les enseignants et les directeurs, soit par le Programme de Réussite Educative (PRE).
- Le projet serait, d'une part, de tenir une permanence une fois par semaine à l'Hôtel de ville pour distribuer aux familles sans lien numérique des cours ou devoirs imprimés. Et d'autre part, de mettre à disposition des fichiers par niveau de classe sur le site internet et les réseaux sociaux de la ville pour les familles équipées et connectées. Cette action serait relayée par l'AFEV (association de la fondation étudiante pour la ville) et l'équipe du PRE en mairie.
- Dans le même esprit, l'AFEV, dont le cœur d'activité est l'accompagnement scolaire, a créé, avec l'appui du PRE en mairie et d'étudiants bénévoles, un groupe sur le réseau social WhatsApp pour maintenir leur accompagnement à distance en direction des familles connectées de Villetaneuse qui souhaitent accéder à un partage de documents et d'activités pédagogiques en ligne. Ainsi, jeux, contes, activités manuelles, documentaires, conseils... sont partagés plusieurs heures par semaine.
- Pareillement, l'équipe municipale du Pro-

gramme de Réussite Educative se mobilise quotidiennement sur les réseaux, notamment en direction des familles monoparentales en proposant du soutien scolaire mais aussi des interludes gourmands avec des recettes de gâteaux simples à faire, ou physiques avec de la gymnastique.

- Au service enseignement, également, le projet de rediriger certaines dépenses qui devaient avoir lieu en temps normal durant ce printemps (livres distribués, sorties au théâtre, ...) est à l'étude pour acheter, par exemple, des fournitures scolaires qui feraient défaut dans certaines familles.

### Côté collègues et lycées

- Depuis janvier 2017, la plateforme webcollège.fr est déployée dans les 125 collèges du département. Les professeurs y déposent leurs cours et des documents, permettant ainsi à leurs élèves de les consulter et d'y travailler en classe mais aussi hors de la classe.
- Pour les lycéens de la région Île-de-France, l'environnement numérique de travail (ENT) <https://monlycee.net/> est accessible depuis 2017. Depuis la mise en place du confinement, il s'est enrichi d'un module de conférence qui

permet à un professeur d'inviter les élèves de sa classe en visio ou en audio. Les détails du fonctionnement des mesures de continuité pédagogique sont disponibles sur [www.iledefrance.fr](http://www.iledefrance.fr)

### Côté fac

- Du côté de l'Université Sorbonne Paris Nord (anciennement Paris 13) et dans le cadre des actions des Chaires pour le territoire, l'Université Sorbonne Paris Nord propose un projet : faire passer des oraux « blancs » en préparation du bac de français aux élèves des classes de Première de Villetaneuse. Ces oraux « blancs » auraient bien évidemment lieu dans le plus strict respect des conditions de sécurité sanitaires nécessaires. Enseignant et élève seraient seuls dans une salle, séparés d'une distance de plus d'un mètre et, le cas échéant, masqués.

- Les « oraux » pourraient être organisés en deux étapes : une première rencontre individuelle de préparation, organisation et conseils de révision pour l'épreuve ; une seconde rencontre individuelle de passation d'une épreuve « blanche » d'oral de français. Affaire à suivre donc !

- Et pour continuer de tisser des liens entre l'Université et la Ville, le Cours de Français Universitaire (CFU) qui a débuté en janvier dernier poursuit son enseignement en ligne avec 4 séances matinales par semaine en visioconférence durant le confinement. Il permet à un public d'adultes villetaneusiens de développer ses compétences linguistiques de base en français, dans un esprit convivial. L'Université en tant que lieu de Savoir et de formation délivre aux participants du CFU une attestation ouvrant potentiellement l'accès à d'autres parcours universitaires. Le rythme n'a pas changé et la fin du cursus interviendra comme prévu en juin prochain.

### Côté toile

- Sur la toile, il existe par ailleurs des ressources diverses et concrètes pour mieux appréhender le quotidien inédit que nous vivons avec nos enfants, petits ou ados. Sur le site gouvernemental dédié à l'égalité hommes-femmes, un guide précieux intitulé « Guide des parents confinés. 50 astuces de pros » délivre des conseils bénévoles de professionnels sur [www.egalite-femmes-hommes.gouv.fr](http://www.egalite-femmes-hommes.gouv.fr)
- Également, vous trouverez sur le site [www.enfance-et-covid.org/](http://www.enfance-et-covid.org/) nombre de conseils de professionnels de l'enfance (psychologues, éducateurs, chercheurs...) concernant les émotions, l'hygiène, les comportements, le stress... avec la possibilité d'entrer en contact pour des consultations d'écoute.

### Côté détente

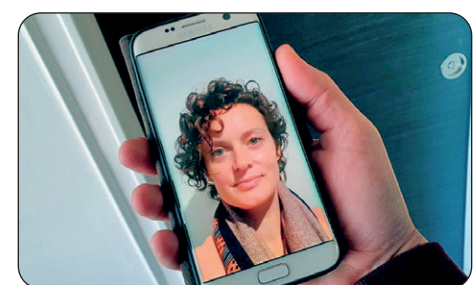
- D'autres acteurs se mobilisent comme les Petits Débrouillards que les familles villetaneusiennes connaissent bien. Ils ont arrêté leurs activités de terrain mais continuent leurs ateliers scientifiques et ludiques à distance. De belles initiatives venant des différentes régions de leur réseau ont vu le jour sur la toile numérique, permettant ainsi aux familles, jeunes et enfants d'alimenter leur curiosité avec des activités réalisables à la maison ! Rendez-vous sur [www.lespetitsdebrouillards-idf.org](http://www.lespetitsdebrouillards-idf.org)

Erwann Quéré

# Des entretiens psychologiques à distance POUR LES FAMILLES



Dans le cadre du PRE (programme de réussite éducative), un accompagnement psychologique est parfois proposé aux enfants et jeunes Villetaneusiens comme aux parents. Seulement voilà, confinement oblige, les entretiens sont devenus impossibles. Cela n'a pourtant pas arrêté Ludmila Sixdeniers, la psychologue du dispositif à Villetaneuse. Elle mène depuis le 25 mars des entretiens en visioconférence. Nous avons souhaité en savoir plus...



**Pouvez-vous présenter votre travail dans le cadre du PRE à Villetaneuse ?**

**Ludmila Sixdeniers :** « Je suis psychologue et j'accompagne depuis un an les enfants et parents Villetaneusiens qui sont orientés vers moi dans le cadre de ce dispositif par la référente de parcours, Angela Mouhanda et la coordinatrice, Elodie Marlier, qui travaillent à l'Hôtel de ville. Mon travail consiste, par l'échange, à soutenir, et à développer, avec chacun, les outils qui permettront de répondre par eux-mêmes à ses besoins. Entre autres, cela peut consister à découvrir les ressources et les qualités présentes en soi et

sur lesquelles s'appuyer pour faire face aux difficultés de la vie. En effet pouvoir identifier ses ressources, et savoir s'en servir de façon optimale n'est pas forcément une compétence qui nous est transmise par nos parents, à l'école, par notre culture. Or il a été scientifiquement démontré que cette compétence nous protège du stress dépassé, du « burn-out ». Au sein du PRE mon intervention doit s'effectuer sur du court terme, elle est donc à appréhender comme du soutien et non du curatif qui nécessite une prise en charge à plus long terme dans des structures adaptées ».

**Face au confinement vous continuez vos entretiens à distance, est-ce que cela vous semble satisfaisant après plusieurs semaines de pratique, l'outil est-il satisfaisant ? Quelles sont les difficultés que la situation engendre ?**

**Ludmila Sixdeniers :** « J'ai le sentiment d'avoir conservé mon efficacité professionnelle oui. De mon point de vue J'ai l'impression que les séances sont satisfaisantes et que les per-

sonnes se sentent aidées. J'essaye de répondre de mon mieux à leur demande. Cela va d'un besoin d'aide pour la gestion du stress, expliquer la situation aux enfants, de réguler ses émotions, renforcer son système immunitaire, notamment par des pratiques psycho-corporelles telles que la cohérence cardiaque, des exercices de visualisations : imaginer un endroit où nous nous sentons bien et en sécurité ; à l'utilisation de ses propres ressources dont je parlais tout à l'heure ».

**Vous avez aussi initié des groupes d'échange à Villetaneuse, est-ce que la technologie vous permet aussi de les continuer en ce moment ?**

**Ludmila Sixdeniers :** « Nous avons mis en place des ateliers de développement des Compétences Psycho-Sociales, à destination des parents et des enfants, qui ont d'abord été interrompus par les grèves et maintenant le covid... du coup je n'en propose pas à distance à Villetaneuse car il faut pouvoir relancer une dynamique. Pourtant ces ateliers sont très

intéressants car ils permettent un temps de partage au sein des quels les parents peuvent échanger librement, trouver du soutien et réaliser que d'autres parents connaissent des difficultés semblables. Je travaille beaucoup autour d'une communication non violente, du biais de négativité, apprendre à relever les choses positives chez les autres et en soi. En effet il est facile de souligner quotidiennement ce qui ne va pas, plutôt que les comportements attendus. C'est quelque chose de très ancré dans la culture française. Par exemple, jusqu'à maintenant le système de notation à l'école s'évertue à enlever des points, souligner les erreurs, nous avons moins l'habitude de souligner ce qui va bien. Si nous le faisons nous serons qualifiés de prétentieux alors qu'il est important, y compris au sein de la famille, de savoir reconnaître nos propres qualités et ce qui va bien chez les autres ; car ceci participe au développement de l'image de soi et par voie de conséquence à la confiance en soi, à l'estime de soi ».

Propos recueillis par David Pichevin

# LE DÉCONFINEMENT, OUI L'improvisation, non !



### « Seul l'intérêt des enfants et leur sécurité m'animent »

« Dans son discours du 28 avril dernier, le Premier Ministre a présenté la stratégie globale de sortie du confinement prévue pour le 11 mai. Celle-ci s'accompagne du retour à l'école de nos enfants. Un protocole sanitaire déclinant l'ensemble des mesures à mettre en œuvre nous a été transmis ce dimanche 3 mai. La date du 7 mai est avancée comme date butoir par l'Education Nationale. Les éléments en notre possession ne font que confirmer mes plus vives réserves quant à la faisabilité du retour à l'école de nos enfants dès cette date et ce d'autant que la région Ile de France est toujours en zone rouge. L'inquiétude des parents, comme ont pu l'exprimer dernièrement les représentants des parents d'élèves de Langevin/Vallès est plus que légitime. C'est pourquoi, à l'initiative de l'association des maires de l'Ile-de-France, j'ai été signataire de la tribune adressée au Président de la République sur cette situation alarmante, où nous demandons plus de temps, de concertation et de moyens afin que la réouverture des écoles se fasse dans des conditions optimales en termes de sécurité sanitaire pour les élèves, les personnels et les parents. À l'heure où je vous écris, je ne sais pas quel sera le nombre d'élèves à accueillir, ni ceux qui seront prioritaires, les enseignants présents, et au regard de ces données le nombre de personnels nécessaires pour ouvrir nos écoles dans de bonnes conditions. J'ai cependant anticipé tout ce qui me semblait de bon sens : désinfection de nos écoles, achat en quantité importante de tous les produits d'entretien nécessaires, métrage des classes et comptage des agents ayant une santé leur permettant d'être mobilisés ainsi que leur équipement ».

J'ai par ailleurs sollicité l'Education Nationale afin que chaque famille soit sondée pour évaluer avec elle sa situation. Il m'a été indiqué que les enseignants allaient se rapprocher des parents d'élèves dans les jours qui viennent. En tout état de cause, je ne prendrai pas de décision d'ouverture en dehors de cette démarche. Je souhaite que nos enfants puissent reprendre dès que possible le chemin de l'école afin de ne pas accentuer les inégalités dans un département où nombre d'enfants ont plus de difficultés à suivre l'enseignement à distance et où les parents, plus qu'ailleurs, ont besoin de retourner au travail. Seul l'intérêt des enfants et leur sécurité m'animent. Cela a été et restera ma ligne de conduite jusqu'à la prise de fonction de la nouvelle équipe ».

Carinne Juste, Maire de Villetaneuse, le 5 mai 2020.

Le 13 avril, Président de la République s'est adressé à la Nation pour annoncer un retour progressif des élèves à l'école le 11 mai. 15 jours plus tard, le 28 avril, un plan de déconfinement plus large était présenté par le Premier Ministre qui détaillait la reprise scolaire, économique et sociale du pays. Retour sur cette période et sur les décisions prises par la Municipalité pour organiser un déconfinement adapté à la vie des Villetaneusiens qui ne laisse pas de place à l'improvisation.

Il y a plus d'un mois, devant le pays, le Président de la République dévoile la date du déconfinement du pays, et de la reprise progressive de la vie scolaire. Pour autant, à l'époque, nombre d'incertitudes demeurent toujours concernant la propagation du Covid-19, en particulier en Île-de-France, et bien sûr, en Seine-Saint-Denis, département parmi les plus meurtris par ce virus. À cette date, et malgré l'attente de précisions de la part de l'Etat, la Municipalité décide d'anticiper la réouverture des écoles de la ville en procédant à la désinfection de l'ensemble des établissements et au recensement des équipes à mobiliser.

### Une réouverture de deux «écoles test» le 18 mai, pas avant

Toutefois, Carinne Juste, la Maire, annonce alors dans un communiqué daté du 20 avril, qu'elle « prendra le moment venu, au vu des éléments qui [lui] seront communiqués, [ses] responsabilités en toute transparence : si les conditions ne sont pas réunies, [elle] ne procédera pas à l'ouverture des écoles ». Devant l'inquiétude des parents d'élèves, cette position de Madame la Maire est d'ailleurs maintenue le 5 mai (voir ci-contre le communiqué et ci-dessous le flashcode pour accéder à la tribune), à l'occasion d'un nouveau communiqué, et en signant une tribune avec 393 maires d'Île-de-France relayée dans la presse nationale : « Seul l'intérêt des enfants et leur sécurité m'animent » indique-t-elle.

Le 13 mai, après avoir travaillé en parfaite complémentarité avec l'Education Nationale pour s'adapter au protocole sanitaire et mobiliser les personnels nécessaires, dans une ultime adresse aux Villetaneusiens, Carinne Juste annonce son intention d'ouvrir les écoles le 18 mai pour l'ensemble des enfants des familles ayant fait connaître à l'Education Nationale leur souhait de remettre leurs enfants à l'école : « J'ai décidé d'autoriser, après avoir entendu les parents d'élèves dans le cadre des deux conseils d'écoles qui se sont succédés le mercredi 13 mai dans l'après-midi, la réouverture des écoles Anne-Frank et JB-Clément pour les familles ayant fait connaître à la date du 8 mai leur souhait d'y

voir à accueillir leurs enfants. » Et continue en précisant que « le fonctionnement de ces deux écoles sera particulièrement observé dans la semaine courte de rentrée afin que puisse être envisagé d'élargir le nombre d'écoles ouvertes ».

### Villetaneuse se déconfiner en zone rouge

Le Conseil de défense a arrêté définitivement le 7 mai les mesures accompagnant le plan de déconfinement qui avait été présenté au Parlement et aux Français le 28 avril et le 4 mai, et place l'Île-de-France dans une situation spécifique, faite de restrictions plus importantes (fermeture des parcs et jardins, non-réouverture des collèges, restrictions dans les transports en commun, etc.). La Ville a décidé de maintenir jusqu'au 31 mai le dispositif qui prévalait durant le confinement, sous réserve, bien sûr, d'adaptations rendues nécessaires par le gouvernement, ou en fonction de l'analyse qui sera portée par la collectivité au vu des évolutions sur le terrain. Selon le principe de précaution, la Municipalité a décidé de suspendre les événements du printemps et de l'été. Ainsi, la fête de la ville, les festivités du 14 juillet et Villetaneuse-Place, sauf clarifications quant au protocole de déconfinement initié par l'Etat, sont suspendues.

De même, seules des activités limitant au maximum à 10 le nombre de personnes présentes et seulement si les mesures de distanciation sociale et d'hygiène sont réalisées, pourront être envisagées sur la période. Il est à noter que les inscriptions concernant les accueils de loisirs sur la période juillet et août sont ouvertes aux familles depuis fin avril, ceci afin d'anticiper la reprise d'activité. Enfin, le service de l'Etat civil reprend très progressivement. Il est ré-ouvert au public sur rendez-vous, comme suite à la reprise d'activité des services de l'Etat le 11 mai ; les activités maintenues depuis le début du confinement ; la remise des CNI et passeports réceptionnés sur rendez-vous, comme suite à la reprise d'activité des services de l'Etat le 11 mai ; l'accueil sur rendez-vous pour les dépôts de demandes des CNI et Passeports, comme suite aux directives du représentant de l'Etat (consigne ministérielle du 6 mai).

Erwann Quéré

### Une éclaircie côté «commerces» malgré le temps perdu !

Lors de ma dernière communication, je vous faisais part de ma volonté partagée avec celle du Prêtre que le Centre Commercial Bienvenu puisse vivre. Assez d'être pris en otage, Villetaneusiens, salariés, au nom des intérêts de certains cherchant à tirer maximum profit de la situation. Notre pugnacité l'a emporté mais au passage des emplois perdus avec des commerçants qui ont dû mettre la clé sous la porte. Que de temps perdu ! Au final, le projet qui m'avait été présenté en août dernier sera bien le même que celui qui sera déposé prochainement. Il y aura bien un Lidl de 3000 m2 qui va arriver avec une ouverture provisoire envisagée fin septembre. Il s'agit d'une démolition-reconstruction partielle du bâti et l'augmentation des cellules commerciales. L'ensemble sera réorganisé en U, autour du parking de surface remanié avec l'implantation de kiosques

en pourtour. Un bâtiment dédié au service/restauration serait également créé (en fin de projet) en bordure de la route de Saint-Leu. Une partie de la nouvelle offre commerciale serait dédiée à de la « moyenne surface spécialisée ». La fin des travaux est prévue début 2023. Le phasage du projet permettra le maintien du fonctionnement de la pharmacie et du boulanger tout au long des travaux. Le parking toiture serait conservé mais réduit et dédié au personnel. Le parking au sol serait agrandi à 380 places, et dédié au public. Voilà les informations que je souhaitais vous transmettre, informations qui seront confirmées par les porteurs de projet lors de la présentation du projet définitif. Votre mobilisation a payé, je resterai vigilante, quel que soit mon niveau de responsabilité pour que les intérêts des Villetaneusiens-ne-s soient respectés. Carinne Juste, le 13 mai 2020.





# ADMINISTRATIONS : plus de délais pour vos démarches



Validité des titres de séjour, déclaration de revenus, procédures d'urbanisme, l'état d'urgence sanitaire entraîne un assouplissement des délais ou un report selon les cas. Tour d'horizon...

## Déclaration de revenus : quand et comment faire en 2020 ?

Des questions sur la déclaration de revenus en cette période où les déplacements sont très limités et les envois postaux plus difficiles ?

Pour notre département, la déclaration est repoussée au 11 juin 2020 (à 23h59). Tous les détails sur les modifications : calendrier de dépôt, déclaration automatique, déclaration en ligne. Par ailleurs, en raison des mesures de confinement, l'administration fiscale vous demande de ne pas vous déplacer dans les perceptions ou centres des impôts compte tenu des effectifs restreints : vous pouvez effectuer l'essentiel de vos démarches et poser toutes vos questions dans votre espace particulier. <https://cfspart.impots.gouv.fr/>

Pour contacter la perception, vous devez utiliser la messagerie sécurisée de votre espace particulier ou le courriel ou le téléphone (0809 401 401 - appel non surtaxé).

## Titres de séjour : prolongation de la durée de validité

En raison de la pandémie de Coronavirus Covid-19, la durée de validité des documents suivants, arrivés à échéance depuis le 16 mars 2020, est prolongée de 3 mois :

- Visas de long séjour
  - Tous titres de séjour (sauf titres spéciaux délivrés au personnel diplomatique et consulaire étranger)
  - Autorisations provisoires de séjour
  - Attestations de demande d'asile
  - Récépissés de demande de titre de séjour
- Cette prolongation est automatique. Elle prolonge également les droits sociaux et le droit au travail.

## La CPAM 93 adapte ses démarches durant le confinement

Durant le confinement, des dérogations ont été mises en place pour faciliter l'accès aux droits des assurés : priorité est donnée à la gestion des droits (Protection Universelle Maladie, Complémentaire Santé Solidaire, Aide Médicale de l'État) pour garantir l'accès aux soins de santé.

## Des dérogations pour assurer la continuité des droits

- Pour l'ouverture des droits à l'Assurance Maladie : les Français de retour de l'étranger entre le 1er mars et le 1er juin 2020 bénéficient de droits dès leur arrivée sur le territoire sans délai de carence de trois mois de résidence ;
  - Les droits dits ALD pour les affections de longue durée, permettant d'être pris en charge à 100 % pour certaines maladies chroniques, ont été prolongés automatiquement pendant toute la période du confinement ;
  - S'agissant des droits à l'Aide médicale de l'État (AME), une prolongation des droits de 3 mois est réalisée automatiquement pour les droits expirant du 12 mars au 31 juillet 2020.
  - S'agissant des droits à la CMUC ou à la Complémentaire Santé Solidaire, une prolongation automatique de 3 mois est opérée pour les droits arrivant à échéance entre le 12 mars et le 31 juillet 2020. Une attestation de droits est automatiquement envoyée.
  - De nouveaux arrêts de travail, dérogatoires, ont été mis en place sur le site <https://declare.ameli.fr> pour :
    - > Les assurés (salarié, indépendant ou profession libérale) sans possibilité de télétravail et contraints de rester chez eux pour garder leurs enfants de moins de 16 ans ou, pour les enfants en situation de handicap quel que soit leur âge.
    - > Les assurés dont l'état de santé conduit à les considérer comme présentant un risque de développer une forme sévère de la maladie: maladies chroniques reconnues en ALD, grossesse au 3e trimestre.
- RAPPEL : Il n'y a pas de délai de carence durant la période d'état d'urgence sanitaire et ceci pour tous les arrêts de travail.

## Procédures d'urbanisme : délais suspendus, reportés... ou prorogés

Conformément à la nouvelle ordonnance du 15 avril 2020 relative à la prorogation des délais échus pendant la période d'urgence sanitaire et à l'adaptation des procédures pendant cette période, l'ensemble des délais d'instruction sont suspendus ou reportés à compter du 12 mars 2020 et jusqu'au 31 mai.

Ainsi, sauf exceptions :

Les dates limites pour faire une démarche administrative sont reportées, dans la limite de 2 mois après la fin de l'urgence sanitaire.

Les délais de réponse des administrations sont interrompus jusqu'à la fin de l'urgence sanitaire.

Le principe de « silence vaut accord » dans les délais de réponses des services administratifs est interrompu. Les délais d'instruction le sont également.

## BAC, brevet, examens, diplômes et concours...

Devant la nécessaire priorité de préserver la santé des étudiants et de garantir l'égalité de traitement de l'ensemble des candidats, les modalités d'organisation des concours et examens nationaux prévus au printemps 2020 ont été adaptées au contexte actuel d'épidémie de Coronavirus Covid-19 par le ministère de l'enseignement supérieur.

- **Tous les examens nationaux et concours** (relevant de l'enseignement supérieur comme du recrutement de la fonction publique) qui devaient se tenir au mois de mars et avril sont reportés. Des solutions seront trouvées au cas par cas (reports, aménagements, etc.). Une information spécifique et personnalisée sera apportée à chaque candidat. Cela concerne aussi bien les concours d'entrée dans les grandes écoles que ceux organisés au sein des universités pour accéder à la deuxième année des études de médecine.
- **Les concours de recrutement de l'Éducation nationale devraient avoir lieu**, sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire, entre juin et juillet. Ils feront l'objet d'une communication spécifique prochainement.
- **Les concours postbac d'accès aux écoles** seront remplacés par des examens des dossiers, dans le calendrier de Parcoursup, qui n'est pas modifié à ce stade.
- **Pour les concours qui étaient prévus après le 5 avril**, des solutions adaptées seront définies. Les modalités retenues seront portées à la connaissance des candidats sur une page internet dédiée.

## QUID du baccalauréat et du brevet de 2020 ?

- L'ensemble des épreuves sera validé en contrôle continu.
- Les notes obtenues pendant le confinement ne seront pas prises en compte
- Les mentions du baccalauréat sont maintenues
- L'année scolaire se terminera bien le 4 juillet 2020.

## ADMINISTRATION ET URGENCE SANITAIRE

Pour bien appréhender l'étendue de l'ordonnance n°2020-306 du 25 mars 2020 relative à la prorogation des délais échus pendant la période d'urgence sanitaire et à l'adaptation des procédures pendant cette même période, visitez la page du site «vie publique» en scannant le code ci-contre :



Commune de Villetaneuse

**VILLETANEUSE INFORMATIONS**  
#114 • 18 MAI 2020 • HOTEL DE VILLE • 1 PLACE DE L'HOTEL DE VILLE • BP 59 • 93430 VILLETANEUSE • 01 85 57 59 00 • communication@mairie-villetaneuse.fr  
Directrice de la publication: Carinne Juste • Rédactrice en chef: Claire Noury-Diarra • Secrétaire de rédaction: Claire Noury-Diarra, David Pichevin, Erwann Quéré, Aude Tournoux • Photographies et dessin: Erwann Quéré, Vanessa Vérillon, DR • Création maquette: Erwann Quéré • Exécution maquette: Erwann Quéré • Image de couverture: Sadri Derradji • Impression et photographie: imprimés sur papier labellisé PEFC / Imprimerie RAS • Prix du numéro: 0,15 euro • Tirage: 6000 exemplaires • Numéro paritaire: 257 • ISSN: 1 282-068X

